MOTOCROSS SOLO / SIDE-CAR / QUAD



N° d'épreuve FFM	18	Organisateur
Moto-Club		rblinois
N° d'affiliation	0430	
Date		
Lieu	Saint Herblain 44800	
Organisateur technique	Recoquillé jean Paul	
Adresse	-	ot , Tougas
E-mail		
Téléphone	0673469297	



La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 | Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Picard Jean -Claude	Licence:	19406
Président du Jury ou Arbitre*	Charpin Max (délégué FFM)	Licence :	006435
Membre du Jury	Lardeux Pascal	Licence :	014489
Membre du Jury	Morin jean-Francois	Licence :	046535
Commissaire technique responsable	Pichot christophe	Licence :	042198
Responsable du chronométrage	Lardeux Murielle	Licence :	026205

^{*} Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
F. évolution/Proto				Chp de France moto-cross à l'ancienne
F. Classic A & B				Chp de France moto-cross à l'ancienne
F. Vintage				Chp de France moto-cross à l'ancienne
Nat. 125 pé 83	13		125cc max	National hors chp
Nat.50cc T.T. Mob cross	12		50cc max	National hors chp
Nat. Trophée C.Bageot	15			National hors chp
Chp L. espoir 85				Championnat de ligue Pays de la Loire
Chp L. 125&féminin				Championnat de ligue Pays de la Loire

Engagement:

Site internet: engages sports

Contact: FFM, LMR,

Adresse:

Téléphone: 0673469297

E-mail: mtth44@gmail.com

Chronométrage:

Location de transpondeur

🔳 oui 🗖 non

Tarif: 10

Caution: en charge club



MOTOCROSS SOLO / SIDE-CAR / QUAD



Article 4

Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : ■ oui (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus)

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contreindication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques:

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5

Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical Dr Semmar Mamed	
Nombre de secouristes012	Nombre d'ambulance(s)1
Hôpital le plus procheCHU hotel dieu Nantes	Temps de trajet (en min)10"

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Capacité Moto:

Pendant les essais : 54
En manche : 45

Capacité Quad/Side-car :

Pendant les essais : N.C.

En manche: N.C.

Caractéristiques :

Longueur du circuit	1760
Largeur minimum de la piste	8
Largeur de la grille	42
Longueur de la ligne droite de départ	84
Nombre d'OCP** *Officiels Commissaires de Piste	18



Rappel: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.





Visa de la FFM

Date: 08/02/16

Numéro: 16/0079



REGLEMENT PARTICULIER

HORAIRES PREVISIONNELS



Date ----- Samedi 26 Mars 2016

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
10h		Contrôles administratifs		
10h		Contrôles techniques		
12h		Repas		
13h30	13h40	Essais Libres	Trophée C.Bageot	10"
13h45	14h	Essais Libres + Chronos	National 50cc T.T.	15"
14h05	14h25	Essais Libres + Chronos	Ligue espoir 85	20"
14h30	14h45	Essais Chronométrés	Trophée C.Bageot	15"
14h55	15h15	Manche I	National 50cc T.T.	15"+1t
15h20	15h40	Manche I	Ligue espoir 85	15"+1t
15h45	16h05	Manche I	Trophée C.Bageot	15"+1t
16h10	16h30	Manche 2	National 50cc T.T.	15+1t
16h35	16h55	Manche 2	Ligue espoir 85	15+1t
17h	17h20	Manche 2	Trophée C.Bageot	15"+1t
17h25	17h45	Finale	National 50cc T.T.	15"+1t
17h50	18h10	Finale	Ligue espoir 85	15"+1t
18h15	18h35	Finale	Trophée C.Bageot	15"+1t
18h45		Remise des Prix		
			ST 11070	
			(4)	
			1 2000	/*/
			V2101	
				.1

HORAIRES PREVISIONNELS



REGLEMENT PARTICULER

Date -----

Dimanche 27 Mars 2016

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
7h30	8h30	Contrôles administratifs		
7h30	8h30	Contrôles techniques		
8h30		Essais Libres	France évolution/Proto	10
8h45		Essais Libres	France Classic A	10
9h00		Essais Libres	France Classic B	10
9h15		Essais Libres	France Vintage	10
9h30		Essais Libres + Chronos	Nat 125 pré 83	15
9h50		Essais Libres + Chronos	Ligue 125 & Féminin	20
10h15		Essais Chronométrés	France évolution/Proto	15
10h35		Essais Chronométrés	France Classic A	15
10h55		Essais Chronométrés	France Classic B	15
11h15		Essais Chronométrés	France Vintage	15
11h35		Manche I	Nat 125 pré 83	15+1t
12h		Manche I	Ligue 125 & Féminin	15+1t
		Repas	ь.	
13h30		Manche I	France évolution/Proto	20+1t
14h00		Manche 2	Nat 125 pré 83	15+1t
14h25		Manche I	France Classic A	15+1t
14h50		Manche I	France Classic B	15+1t
15h15		Manche 2	Ligue 125 & Féminin	15+1t
15h40		Manche 2	France vintage	15+1t
		Entracte		
16h10		Consolante	France Classic	15+1t
16h35		Manche 2	France évolution/Proto	20+1t
17h05		Finale	Nat 125 pré 83	15+1t
17h30		Manche 2	France Classic	15+1t
17h55		Manche 3	ligue125 & féminine	15+1t
			TA AM PARTITION TO THE PARTITION OF THE	